Commune de Faimes

Faimes, le 15 janvier 2026

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le **lundi 26 janvier 2026** prochain à **20 h 00** à la Maison Communale

ORDRE DU JOUR

Séance Publique,

1. Conseil communal des enfants - prestation de serment des nouveaux conseillers
2. Remise du brevet du lauréat d'honneur du Travail
3. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
4. Communications administratives
5. TRAVAUX - Règlement complémentaire de police - circulation routière et limites d'agglomérations
6. Zone de Secours - Dotation 2026 - Approbation
7. Zone de Police - Dotation 2026 - Approbation
8. Finances - Vérification de la situation de caisse du Receveur régional au 30 septembre 2025 - Prise d'acte
9. Finances - Octroi des subventions 2026 - Approbation
10. Finances - Règlement communal octroyant une prime pour les noces d'or, diamant, brillant et platine - Approbation
11. Énergie - Plateforme Locale de Rénovation Énergétique Hesbaye-Meuse-Condroz (PLRE H-M-C) « Renov'Énergie » - Convention de partenariat et de financement - Approbation
12. Enseignement maternel - Augmentation de cadre au 19/01/2026 - Implantation de Les Waleffes

Huis Clos

13. Enseignement maternel - Augmentation de cadre au 19/01/2026 - Désignations

Par le Collège,

La Directrice générale ff,

Mme Laaouej Fatima

Le Bourgmestre,

M Delchambre jean-Marc

ADMINISTRATION COMMUNALE DE FAIMES - LIEGE - CHACUN FAIT LA FORCE